

Formes de participation et de contestation. Les « projets collectifs » de deux associations de défense de l'environnement au Chili.

Collective action configuration of two associations concerning environmental defense in Chile.

Consuelo Biskupovic*, Barbara Morales**

A partir de deux enquêtes ethnographiques menées au Chili, nous aborderons la manière dont deux associations engagées dans la défense de l'environnement créent leurs propres « projets collectifs » de participation à l'échelle locale. Dans le sud, à Valdivia, « Action pour les cygnes » (*Acción por los cisnes*) cherche à protéger une zone humide polluée. A Santiago, le « Réseau citoyen pour la défense de la Précordillère » (« *Red ciudadana por la defensa de la Precordillera* »), a pour objectif de protéger une « forêt autochtone » dans la Précordillère des Andes. Outre leurs tentatives de participation au sein d'instances décisionnelles, leurs membres mettent en place différentes formes de dénonciation et de revendication. Nous nous centrerons sur la manière dont les membres des collectifs mènent ces projets, reformulant les liens avec l'espace habité et fondant des formes propres de participation politique. Cela implique, pour eux, d'être toujours vigilant face aux actions des autorités ou des entreprises impliquées, d'assurer le maintien en vigueur des causes et d'accuser ou d'identifier publiquement les « responsables » des dégâts existants ou potentiels. En ce sens, nous affirmons que ces façons de « défendre l'environnement » font émerger une *critique citoyenne*, localisée et particulière, contre les processus décisionnels qui – la plupart du temps – n'engagent que les autorités et les entrepreneurs, excluant les citoyens.

Based on two ethnographic research carried out in Chile, we analyze the way in which two environmentally engaged associations create their own participation forms in a local scale. On the one hand, the “Swan action” association (“Acción por los cisnes”), located in the southern city of Valdivia, tries to protect a polluted “humid zone”. On the other, the “Citizen network for the defense of the Precordillera” association in Santiago aims the protection of an “autochthonous forest” in the Andes Mountains. Beyond the existing decision instances in which they try to participate, the members of these associations design new ways of denunciation and claiming justice. We will focus on the way members argue for their rights (concerning the environment and citizen's participation), making their claims public and continuing collective action even with little means and reduced members. They vigilantly observe authorities' as well as enterprises' actions, accusing or identifying publicly the “responsible” for any possible or real risk, thus reassuring the public importance of the causes. We affirm that this way of “defending the environment” allows a new local and particular form of citizen critic to emerge against decisional processes that most of the time only includes authorities and enterprises, excluding citizens.

Mots-clés: environnement, action collective, projets de participation, défense, droits.

* Doctorante en Anthropologie, EHESS-IRIS et Université du Chili, cbiskupovic@gmail.com.

** Doctorante en Anthropologie, EHESS-LAIOS, bmoraguirre@gmail.com.

Formes de participation et de contestation. Les « projets collectifs » de deux associations de défense de l'environnement au Chili.

Collective action configuration of two associations concerning environmental defense in Chile.

Consuelo Biskupovic, Barbara Morales

Introduction

Au Chili, les années 1990 ont vu émerger des mouvements de revendication des territoires locaux qui ont réussi à consolider une critique citoyenne (Boltanski, 2009) contre les pouvoirs publics et le modèle de développement du pays. Ces mouvements se distinguent des « *movimientos populares* » des années 1980 (pendant la Dictature militaire) et s'élèvent, en termes généraux, contre des inégalités qui aujourd'hui, après vingt ans de démocratie, sont plus fragmentées (Barozet, 2011a). Les demandes font références aux injustices en termes économiques mais aussi elles remettent en question la démocratie, en sollicitant plus de participation aux décisions publiques.

En effet, plusieurs études montrent que suite au retour à la démocratie en 1990, les gouvernements n'ont pas réussi à consolider des dispositifs institutionnels capables d'accueillir les demandes citoyennes (Barozet, 2011b ; De la Maza, 2004 ; Paley, 2001), ni de considérer la participation comme « une valeur en soi » (Espinoza, 2004 : 155)¹. D'où le surgissement d'une multiplicité de mouvements (pour plus de droits pour les travailleurs, au sein du système éducatif, concernant l'environnement ou les droits pour les homosexuels) qui, surtout à l'heure actuelle, essaient de configurer des arènes nouvelles où pouvoir agir.

Or, ces mouvements sont « en train de se faire » et pour l'instant n'ont pas encore réussi à consolider des instances institutionnelles concrètes de débat et de délibération. Il s'agit plutôt de « projets collectifs » de participation où les acteurs trouvent au niveau local la possibilité de s'exprimer et « tentent » d'avoir une incidence au sein des politiques et des décisions que gère l'Etat.

Afin de voir comment ces « projets » se mettent en œuvre, nous avons étudié le cas de deux « projets collectifs », l'un à Santiago et l'autre à Valdivia, au Sud du Chili². Le travail de mise en commun nous a permis d'analyser comment ils configurent une organisation locale pour s'opposer à la réalisation ou à la poursuite de grands projets industriels, immobiliers ou d'infrastructures (Sabatini, 1997 : 3) impulsés par l'Etat et/ou par des intérêts privés. Nous nous sommes intéressées plutôt qu'aux résultats des processus d'action collective dans lesquels les acteurs sont engagés, à la manière dont ils créent ces processus de mobilisation, au sein desquels ils sollicitent des explications, dénoncent des injustices et exigent plus de participation en ce qui concerne les décisions. Ainsi, même si ces « projets » n'ont pas connu des résultats « institutionnels », nous avons mis l'accent sur comment les acteurs mènent ces projets, comment ils sont affectés (Gramaglia, 2006) par le devenir des territoires concernés et comment ils aspirent à des nouvelles formes de participation politique.

¹ En effet, après six ans de discussion au Congrès, la Loi sur des associations et participation citoyenne dans la gestion publique (Ley 20.500, du 15/02/2011), *Ley sobre Asociaciones y Participación Ciudadana en la Gestión Pública*, vient d'être adoptée par le Parlement chilien. Par ailleurs, elle avait été reportée plusieurs fois par « manque de quorum pour accomplir la votation ». Actuellement, elle n'est pas encore appliquée.

² Ces deux enquêtes ont été réalisées dans le cadre de nos thèses en Anthropologie à l'PEHESS. Consuelo Biskupovic a mené une ethnographie avec différentes organisations de défense de l'environnement à Santiago entre 2007 et 2011, alors que Barbara Morales travaille depuis 2010 sur deux collectifs engagés dans la défense de l'environnement dans le sud du Chili.

En prenant le cas précis de la « défense de l'environnement » (entendue au sein large comme la protection et sauvegarde d'espaces socio-naturels) dans laquelle sont engagés ces deux collectifs citoyens, nous faisons l'hypothèse que cette « défense » engage des territoires précis et permet aux membres de créer des formes propres de participation et de contestation à échelle locale, en marges des institutions ou des organisations non gouvernementales, qui par ailleurs contrastent avec les formes d'agir de l'Etat.

Bien que ces associations ne soient qu'un élément parmi l'organisation sociale qui conforme ce que nous pouvons appeler la « défense de l'environnement » au Chili, ce sont elles qui principalement défendent « la cause ». C'est ainsi que, comme le souligne Charles Tilly, les membres des associations peuvent être vus « comme des 'entrepreneurs de cause' qui cherchent à modifier les institutions à partir de ressources diverses utilisées dans leur contexte d'action » (Flipo, 2007 : 60). Ils vont donc se consacrer à transformer « leurs problèmes » en problèmes publics.

En ce sens, au moment où ils argumentent et agissent face à « la nature en danger » (Trom, 1993), ils font émerger des demandes spécifiques qui mettent en exergue leurs territoires particuliers, mais qui également rendent compte de la manière dont l'« environnement » se constitue comme problème public où les acteurs fondent leurs propres espaces et « dynamiques démocratiques » (Rius, 2009 :2).

Tout d'abord, nous abordons la manière dont les collectifs créent ces « projets collectifs », en mettant l'accent, premièrement, sur l'origine des projets, étroitement liée aux « menaces » que les acteurs perçoivent et les réactions que celles-ci vont engendrer; deuxièmement, nous montrons comment les collectifs s'organisent à l'échelle local, en fondant des nouveaux espaces et pratiques démocratiques qui visent de plus en plus une « indépendance » politique ; troisièmement, nous décrivons la manière dont ils publicisent les « problèmes » qui les affectent et, au même temps, configurent l'« environnement » qu'il faut protéger. Finalement, nous portons une réflexion à l'idée de « défense », surtout en ce qui concerne les liens créés avec l'espace habité, les expériences qui émergent grâce aux interactions et les redéfinitions de ce que participer veut dire.

a) Emergence des mouvements, réagir face à la destruction des sites.

Suivant une méthode ethnographique, nous avons analysé deux affaires « environnementales » qui sont toujours en cours. La première, à Valdivia, se déclenche au sein de l'opinion publique à partir de la mort des cygnes du *Santuario de la Naturaleza* « Carlos Anwandter » - zone humide polluée par les effluents industriels d'une usine de cellulose de l'entreprise CELCO (*Celulosa Arauco y Constitución*), dans la XIVème région du Chili. Dans ce contexte, le mouvement « Action pour les cygnes » (*Acción por los cisnes*) cherche, depuis 2004, à freiner ce « désastre écologique » et à éviter les effets au niveau de la santé et de la qualité de vie des habitants.

Le deuxième cas, à Santiago, concerne la « dernière forêt autochtone » (*El Panul*) dans la Prêcordillère de la commune de La Florida où le propriétaire veut actuellement construire des logements. Or, ce projet immobilier n'est pas encore approuvé par les institutions publiques. Face à cette potentielle destruction, le « Réseau citoyen de défense de la Prêcordillère » (*Red ciudadana de defensa de la Prêcordillera*), association créée en 2006 par des habitants de la Prêcordillère, s'organise pour « défendre *El Panul* » et s'engage au même temps « dans la lutte contre l'expansion de la ville vers la Cordillère des Andes ».

Ces deux collectifs sont nés pour « défendre l'environnement », en réponse à la « menace » que les acteurs perçoivent comme telle en relation aux sites qui sont « en danger ». Or, l'émergence de chacun diffère en ce qu'elle est décrite par les membres d'« Action pour les cygnes », comme une réaction naturelle, soudaine, « d'alerte publique », alors que les

membres fondateurs du deuxième collectif dans la Prêcordillère de Santiago expliquent la conformation de d'êfense de ce territoire comme un processus long d'apprentissage.

Tant les récits que les documents d'« Action pour les cygnes » soulignent que le collectif est né de la « réaction spontanée » de deux groupes de « citoyens » qui s'étaient déjà mobilisés suite aux premières dénonciations contre l'entreprise de cellulose accusée d'avoir pollué le *Santuario*. Selon Eduardo, il s'agissait de deux groupes de citoyens très différents, que « seul le désastre a réussi à réunir » (Entretien du 25/03/2011).

Le premier groupe était formé par des citoyens qui ont fait partie d'« Action pour les fleuves » (*Acción por los ríos*), collectif créé en 1996 contre l'installation de l'usine de cellulose dans la Région, et le deuxième, par des enseignants-chercheurs de l'Université Australe de Valdivia (UACH), qui en 2004 avaient réagi face aux « odeurs nauséabondes » émanant de l'usine de cellulose dès qu'elle a commencé à fonctionner. Dans ce contexte, la « spontanéité » qui, selon la plupart des acteurs, caractérise l'émergence du collectif acquiert un sens fondateur quand ils apprennent que des cygnes du *Santuario* sont en train de mourir, événement qui engendra la formation d'un nouveau public appelé à y réagir (Barthélémy, 1992: 127). « Action pour les cygnes » est donc créée le 2 novembre 2004 dans le cadre de la première réunion publique convoquée pour discuter le problème.

Face à l'envergure du « désastre », dans un premier moment les membres du collectif cherchent à éclaircir les faits de celui-ci et vont chercher les responsables ainsi qu'exiger aux autorités environnementales de prendre les mesures nécessaires pour assurer la restauration du site³ (tel que le stipulait la législation nationale et internationale en matière de zones humides et de protection de l'environnement). L'intention des membres était de trouver une solution au problème du *Santuario* et, dans ce contexte, ils ont cherché à établir un dialogue avec les autorités locales, régionales et nationales. Toutefois, d'après eux, cette première tentative de dialogue n'a révélé que les vides dans la législation, l'absence de fiscalisation, l'inaccomplissement des normes en vigueur et la nulle volonté politique de la part des autorités gouvernementales à trancher le conflit en faveur des citoyens. « Notre stupeur était totale » affirme Eduardo. Pour lui, « c'était d'une véritable naïveté (...) de croire qu'effectivement les gouvernements de la Concertation [coalition de partis de centre-gauche et de gauche au pouvoir entre 1990 et 2010] gouvernaient pour le citoyen, pour le peuple »⁴ (Entretien du 25/03/2011). Pour la plupart des membres, cela est à l'origine de leur engagement associatif et de leur décision de chercher de nouvelles façons de s'organiser, de se manifester et de donner une visibilité au problème.

L'émergence du « Réseau citoyen de défense de la Prêcordillère », se consolide, au contraire, suite à plusieurs années d'opposition face au développement immobilier dans la Prêcordillère. En effet, le collectif trouve ses origines dans les années 90, moment où l'expansion de la ville visait de plus en plus les zones piémontaises, ces dernières commencent à être peuplées de manière accélérée par les classes moyennes et hautes, habitant des *condominios* fermés, du type *gated communities* (Hidalgo *et.al*, 2007). Ces nouveaux quartiers s'« imposent » dans la ville et surtout dans les zones périphériques, en raison de la presque inexistante planification urbaine qui autorise une croissance désordonnée de la capitale (ONU, 2009). Cela eut comme conséquence l'apparition d'une multiplicité de mouvements de quartiers face à l'absence de régulation à Santiago⁵, s'opposant à ces formes d'expansion et d'aménagement « sans citoyens » (Dammert, 2004).

³ Parmi ces dernières, la fermeture préventive de l'usine de cellulose, la participation de scientifiques de renom dans la mise en œuvre des enquêtes en cours et l'inscription du *Santuario* sur le Registre de Montreux, liste des zones humides d'importance internationale.

⁴ «...era una verdadera ingenuidad (...) creer que efectivamente los gobiernos de la concertación gobernaban pa' el ciudadano, pa' el pueblo...».

⁵ Ces mouvements émergents travaillent avec le « Réseau » et organisent conjointement des activités. Il s'agit de « Defendamos la Ciudad », « Comunidad Ecológica de Peñalolen », « Salvemos El Manquehue », « Unión

Au niveau communal, suite à l'arrivée de deux nouveaux projets⁶, le Conseil Municipal (*Consejo Municipal*) a soutenu les voisins qui, regroupés au sein de la *Junta de Vecinos*⁷, s'y opposaient ardemment. Mais, au sein des Tribunaux, les entreprises immobilières faisaient pression pour que la *Municipalidad* accepte les projets. Aux yeux des voisins, ceci était incompréhensible et choquant car ces projets émergeaient seulement deux années après que des alluvions (coulées fortes d'eau) dans un ravin à seulement quelques mètres de ces nouveaux quartiers ait occasionné la mort de 26 personnes et laissé des dégâts importants dans la commune (El Mercurio, 2009). Bien que le Conseil Municipal s'opposa jusqu'à la dernière minute aux nouveaux projets, les Tribunaux (*Corte Suprema*) ont déterminé qu'il n'y avait pas de raisons suffisantes pour les interdire. C'est donc après cette importante défaite que les voisins commencent à s'organiser pour constituer un travail d'opposition à ce type de projets.

L'année 2006 marque la création du « Réseau » en tant qu'association car une nouvelle « bataille » commence quand ils apprennent que dans le même quartier un troisième projet (1300 logements) est prévu dans *El Panul*.

Les récits dans l'une et l'autre association montrent que les membres réagissent en s'organisant car ils n'avaient, d'après eux, d'autre possibilité que de dénoncer l'action de l'Etat et des entreprises. L'engagement est décrit, en termes généraux, comme une réponse automatique de leur part, sans se poser des questions s'il fallait ou non. Dans leurs argumentations, les membres se montrent comme étant la clef de voute du conflit pour la sauvegarde des sites. Sans eux, le site serait destiné à disparaître. En ce sens, la survie ne dépend que d'eux.

Ces explications où l'engagement est une réponse « naturelle » et « immédiate » est également une réaction au sentiment d'impuissance qu'ils sentent en relation à une entreprise qui, avec le soutien des institutions publiques, « impose » un projet ou un changement dans l'environnement. En ce sens, les membres de ces collectifs peuvent être vus comme des « passeurs » qui mènent les causes (problèmes, conflits, controverses) entre les différentes arènes de débat où se discute à l'heure actuelle la problématique concernant l'environnement au Chili.

Bien évidemment, des partis politiques, des institutions publiques, des ONG, des professionnels, et bien d'autres acteurs participent au surgissement du problème concernant l'environnement. Néanmoins, les associations citoyennes sont actuellement les principales « porteuses de la cause », surtout en ce qui concerne la mise en publique des territoires locaux et de leurs spécificités.

b) Les mondes des collectifs : s'organiser pour trouver l'indépendance.

Les deux collectifs cherchent à « être suivis par un nombre indéfini, mais nécessairement élevé, d'individus » (Boltanski, Darré, Schiltz 1984 : 3). Cela est visible au cours des appels à mobilisation, à sortir dans la rue, à se montrer dans les espaces publics, ou, pour le cas du « Réseau », à se rendre massivement dans *El Panul*. Or, cette sollicitation d'un « nombre élevé d'individus » est un aspect amplement discuté dans les réunions internes des collectifs. La « rue » et la mobilisation sont considérées comme étant nécessaires mais

Comunal de Juntas de Vecinos de Providencia », « Asociación Gremial de Huerteros de La Pintana », « Acción Ecológica » et « Por un Santiago a Escala Humana ».

⁶ Il s'agit de deux projets immobiliers près de la cote mil dans la Cordillère des Andes. L'un, prévoyait presque 8000 maisons, mais finalement, après l'opposition des voisins et du Conseil Municipal, presque 4000 furent finalement acceptées. Dans le deuxième, presque 1500 maisons sont envisagées.

⁷ Organisation civile constituée par la loi (*Ley 19418 sobre juntas de vecinos y demás organizaciones comunitarias*) ayant ancrage territorial, représentatives des personnes qui habitent dans une même « unité de voisinage » (50 voisins dans les communes de 10000 habitants, 100 voisins dans les communes de plus de 10000 habitantes et jusqu'à 30000 habitants, etc.).

auxquelles on ne peut pas faire appel pour tout. On constate qu'au sein des deux collectifs, la rue ou l'espace public sont des issues dans des contextes précis, mais en termes généraux, les membres préfèrent rester en petit cercle. Ceux-ci finissent par être très sélectifs, fonctionnant finalement comme des comités d'experts.

Les disputes internes surgissent au moment de faire appel à un plus grand nombre de personnes, quand il faut prendre des décisions concernant le choix des actions à suivre, la façon de dénoncer, les alliances possibles, etc. Plus élevé est le nombre de membres, plus difficile est de se mettre d'accord. De cette manière, les deux collectifs ont mis en œuvre un groupe qui centralise les informations, les décisions et qui en grande mesure conduit le mouvement. Il s'agit du « *núcleo duro* » (noyau dur) pour le cas du « Réseau » et de la « *cúpula* » (la coupole) pour « Action pour les cygnes ».

Quant à la *cúpula*, il s'agit de huit professionnels de différentes disciplines qui jusqu'à aujourd'hui sont les « porte-paroles » du mouvement. Ce faisant, dans les entretiens, la *cúpula* apparaît comme une catégorie utilisée pour se distinguer du reste des membres du mouvement, plus spécifiquement de ceux qui participaient de l'« *asamblea general* » (assemblée générale). Cette distinction met en relief les contradictions internes du mouvement qui veut se montrer ouvert à « tous ce qui veulent participer », où il n'y aurait pas de hiérarchies, et des sélections explicites dans son sein.

Les collectifs essaient de se maintenir le plus distant des partis politiques, des ONG ou leaders nationaux reconnus. Cependant, l'engagement personnel est permis ou au moins accepté dans quelques cas précis, surtout à Valdivia. Au sein de la *cúpula*, quelques membres reconnaissaient avoir des liens avec des organisations environnementales et des droits de l'homme ainsi qu'avec certains partis politiques. Par exemple, José raconte que son travail de lutte pour les droits de l'homme est à la base de son engagement auprès du mouvement. De son côté, Vladimir, nous explique que depuis son plus jeune âge il milite dans des partis de gauche. Pendant les années 1990, il a participé à la création de la Loi sur l'environnement, et depuis l'année 2000 il participe à la lutte pour les droits de l'homme. Les autres affirment ne pas avoir de liens avec des organisations ou avoir participé aux processus antérieurs de mobilisation collective, mais ils réaffirment le fait d'avoir en commun d'habiter proche du *Santuario*.

Pour le cas du « Réseau », les membres centraux se montrent explicitement « de gauche », cependant aucun travail de près avec des partis politiques ou avec des hommes politiques n'est toléré. C'est le cas de Vivian, jeune géographe habitante de la Prêcordillère qui lorsqu'elle réalisait ses études de master en gestion de l'environnement, tenta de participer au « Réseau ». L'accès lui fut vite fermé lorsque les autres membres se rendirent compte qu'elle travaillait dans la campagne d'un candidat aux élections de députés de la commune. Selon certains membres à Valdivia, la composition de l'*asamblea* reflétait, dans une certaine mesure, celle de la *cúpula*. D'une part, des personnes avec un passé politique, liées à la défense des droits de l'homme et aussi de l'environnement. D'autre part, des personnes qui se sont engagées pour la première fois dans un processus de mobilisation collective. Au cours des réunions hebdomadaires, les membres se disputaient par rapport au caractère qu'ils voulaient donner au mouvement. D'un côté étaient ceux qui voulaient « radicaliser » le mouvement pour « aller plus loin » dans la lutte et, de l'autre, ceux qui cherchaient le dialogue entre les parties en conflit. Cependant, la conformation de « groupes de travail » précis et l'établissement de normes visant à promouvoir la prise en charge des idées proposées leur a permis de bien concilier ces différentes manières de faire face au problème.

L'*asamblea* devient ainsi un espace de discussion, de proposition d'idées et de délibération au sein duquel beaucoup de membres sentaient qu'ils pouvaient, comme le dit Benjamin, « changer les choses au Chili » (Entretien du 04/04/2001). Ceci marchait bien jusqu'à que certains membres apprirent l'existence des réunions soutenues par la *cúpula* de manière

parallèle aux assemblées générales. Le caractère « ouvert » du mouvement et les mécanismes de prise de décision ont été donc mis en question par l'existence de cet « espace de discussion fermé ». De même, il se révèle comme étant l'une des raisons principales pour justifier la décision de certains membres de l'*asamblea* de quitter le mouvement.

À l'heure actuelle, la plupart des membres de l'*asamblea general* se sont éloignés des actions de la *cúpula*. Ils se rappellent avec nostalgie de l'expérience collective vécue mais ils ont adopté une attitude d'« éloignement » à l'égard de leur participation dans le conflit. Pour ceux qui font partie de la *cúpula*, par contre, le mouvement « a seulement changé de forme ».

Pour sa part, le « Réseau » va accueillir différents membres au fur et à mesure que le conflit se développe. En effet, plus de 4000 personnes adhèrent aujourd'hui aux demandes du collectif – par leurs signatures – mais les membres actifs ne sont pas plus de dix. D'après la Présidente, ils étaient toujours entre 7 et 10 ceux qui formaient partie du groupe plus actif, le « noyau dur », et un groupe de plus ou moins 20 personnes « auxquelles on pouvait faire appel » (Entretien avec Ana, 24/05/2010). Cependant, les décisions et les réunions internes du groupe sont réservées aux membres sélectionnés par la Présidente et ses plus proches collaborateurs.

Au début du terrain, entre 2007 et 2008, le « Réseau » était intégré par 7 femmes, toutes proches de la soixantaine (Luz, Gabriela, Ana, Maria, Béatriz, Paz et Carmen) et par deux hommes (Juan, proche de la soixantaine aussi et Oscar, 30 ans, fils d'habitants du quartier). Ils sont arrivés vivre dans ces quartiers précordillérains presque à la même époque, dans les années 1960, au moment où l'on pouvait y acheter une propriété pas cher, ce qui permit à des jeunes familles de vivre « dans un environnement naturel et près de Santiago » (*Id.*).

Ce faisant, ils se connaissaient bien avant le début du mouvement. Les femmes surtout se retrouvaient non seulement autour du militantisme, mais aussi dans des cours de yoga, de céramique, ou autres. Assez assidues aux événements de la Mairie, elles participaient dans des organismes liés à celle-ci telles que les associations de quartiers (*Junta de vecino*), comme c'est le cas de Maria et Ana, ou la « Corporation de la Culture » (*Corporación cultural*) de la Municipalité, comme c'est le cas de Carmen. Cependant, ces participations vont commencer à s'affaiblir au fur et à mesure que le collectif prend force. Les relations avec la Municipalité vont définitivement être coupées lors de l'arrivée de nouveaux membres, plus jeunes.

Vers la fin de l'enquête (2009-2011), le « Réseau » a reçu trois nouveaux membres : Sébastien, Matias et Pedro, tous les trois avocats d'entre 25 et 35 ans. Ceux-ci, contrairement aux autres membres, n'habitaient pas la Précordillère. Venant avec des idées nouvelles, ils ont aidé à mettre en marche un ordre d'argumentation centré sur des éléments législatifs. En outre, l'arrivée de ces jeunes amena à ce que des lycéens du quartier ont voulu aussi participer au mouvement.

Le fait d'être « professionnel » est signalé comme un point commun de ceux qui sont à la tête de ces collectifs, c'est même une raison majeure pour participer aux mouvements. De plus, ils se réclament expérimentés et connaisseurs des endroits qu'ils habitent. Certains membres d'« Action pour les cygnes » se considèrent comme une « élite organisée » et reconnaissent qu'ils n'ont pas besoin d'un soutien externe, car le capital économique et les expertises, techniques et politiques, proviennent de l'intérieur même du mouvement. De la même manière, et bien qu'au début le « Réseau » ait reçu dans son sein un député de la Commune ou des candidats aux élections à la Mairie, aujourd'hui il va chercher peu à peu une indépendance politique.

Il s'agit alors de « notables locaux » qui actuellement essaient de se démarquer des institutions, des gouvernements et des partis politiques, ce qui exige d'être constamment « vigilant » pour accomplir les tâches qui, d'après eux, les institutions ne font pas. Ils

reformulent ainsi leurs demandes et leurs engagements en cherchant à dénoncer et publiciser la situation des sites mais également les injustices qui les touchent et la manière de leur faire face.

Dans ce cadre, alors que le collectif à Santiago a réussi à instaurer le débat sur les conflits dans la Prêcordillère au sein de la Maire et a cherché à se faire entendre par le Conseil Municipal, à Valdivia, les institutions publiques locales n'apparaissent pas comme des interlocutrices mais comme les responsables du « désastre », accusées d'être « inefficaces ». Dans ce cadre, l'une des accusées majeures, outre l'entreprise, est la *Comisión Nacional del Medio Ambiente*, CONAMA, de la XIVème région, mais souvent aussi les accusations sont dirigées envers les autorités locales, régionales et même nationales qui sont intervenues dans le conflit. Ils critiquent ces organismes car ils ne respectent « ni leurs propres normes environnementales », ni les « engagements accordés avec les Valdiviens », ni la restauration du *Santuario*. Après sept années de conflit, ils luttent toujours pour la restauration du site, mais aussi ils surveillent et dénoncent les actions de l'entreprise et des autorités concernées, utilisant surtout les réseaux sociaux (facebook, twitter, blogs) et en exigeant que celles-ci reconnaissent leur responsabilité dans le « désastre ».

Pour les membres du « Réseau », l'objectif est surtout de montrer aux pouvoirs publics la « dangerosité » et la « vulnérabilité » (coulées de boues, inondations, tremblements de terres) qu'existe dans la Prêcordillère afin d'empêcher les nouveaux projets immobiliers. Ils se battent pour que les autorités respectent l'application de la réglementation territoriale urbaine et s'efforcent de trouver des lois et des réglementations qui n'auraient pas été respectées par les autorités et qui pourraient favoriser l'arrêt du développement immobilier.

c) La publicisation des problèmes : La « biodiversité qu'il faut protéger ».

La comparaison de nos deux enquêtes nous a permis de voir que les attachements que les acteurs partagent au sein du collectif sont montrés en vue de, entre autres, conquérir des nouveaux publics. L'environnement est publicisé comme un bien d'intérêt commun et les relations entre les membres engagés et l'environnement « en défense » sont transmises à tout un chacun. Les différentes expériences dans cet environnement sont mises en valeur : ce que les acteurs sentent concernant cet environnement particulier, comment ils y sont affectés, comment leurs vies ont été transformées. Ainsi, l'importance qu'acquiert l'espace concerné se transforme, grâce aux récits et à l'action collective; il passe d'être un « environnement passif » (ce qui nous entoure) à un environnement « actif », c'est à dire, qui cause des effets (aux humains, aux animaux, à la flore).

Cette affection ressentie par les membres va être montrée dans les échanges avec différents publics et va ressurgir dans les interactions. Au moment de se confronter aux autorités, le « Réseau » à Santiago va chercher à les « sensibiliser », ce que veut dire non seulement attirer leur attention, mais aussi faire en sorte que ceux qui peuvent décider se sentent affectés par ce que d'autres constatent (eux, les collectifs).

En même temps qu'ils se rendent aux institutions publiques, les membres du Réseau de Santiago mettaient en avant leur volonté de rendre accessible la Prêcordillère aux voisins des quartiers défavorisés. A ces derniers, l'option « *El Panul* » est présentée comme une alternative plus « saine » face au centre communal qui héberge deux *Shopping Centers* très critiqués par le collectif. L'idée de rendre l'espace ouvert à tous est en lien avec l'idée des membres de transformer « *El Panul* » en un parc public.

A contrario, les valdiviens cherchent à mettre en valeur le *Santuario* en tant que « Patrimoine » des « Valdiviens et de tous les chiliens », c'est-à-dire, en un bien qu'on ne peut pas utiliser mais seulement regarder. La volonté de sauvegarder, préserver et convertir le site en « intouchable » est due au dégât qu'il a déjà connu et des accords internationaux

souscrits par le gouvernement qui sont revendiqués⁸. De ce fait, la défense du site est proclamée en parallèle d'une demande pour l'accomplissement de ces accords qui puissent ainsi assurer la « conservation » du site ou bien sa restauration, c'est-à-dire, qu'il reste intact (ou comme il était avant qu'il fût pollué)⁹.

L'appel aux mobilisations dans la rue était pour « Action pour les cygnes » le moyen le plus efficace d'après eux pour assurer le soutien de la part de la ville et « pour la faire part du mouvement ». Entre 2004 et 2006, ils mettent en œuvre un travail collectif qui, d'après certains membres, a réussi à s'incorporer à la « dynamique quotidienne de la ville » : c'est comme si les activités du collectif faisaient maintenant partie de la ville. Et ils mettent en valeur le fait que les manifestations publiques réussissent à réunir plus de 4000 personnes (dans une ville de 150 000 habitants).

Pendant que le « Réseau » entamait des réunions sélectives avec des acteurs clefs, « Action pour les cygnes » visait la sensibilisation d'un public plus large, capable de mettre en valeur le *Santuario*. Cela lui confère au sein du conflit une ampleur presque jamais connue au Chili, grâce auquel, par exemple, ils n'ont pas eu besoin de solliciter les médias.

Dans la Précordillère, le « Réseau » se configure selon des espaces plus intimes et connus. En se centrant sur l'expérience de chaque membre, ils agissent par tâtonnement, avec hésitation. Chaque réunion ou possible soutien sont discutés au sein du groupe plus intime (« *núcleo duro* »). Aucun soutien n'est considéré si les membres ne sont pas sûrs de la confiance qu'ils peuvent avoir avec la personne concernée. De la sorte, la convocation massive n'est pas facile d'assurer et ils vont s'appuyer surtout sur les médias « citoyens¹⁰ » et les journaux locaux. Pour les deux collectifs les réseaux sociaux sont des instances propices de créativité commune pour faire converger leurs intérêts, partager leurs pensées et surtout faire ressentir aux autres ce qu'ils ont vécu, soit par les photos, les vidéos ou les récits (à travers Facebook, des blogs ou Twitter). Pour eux, ces derniers sont une « forme de pression » contre leurs adversaires et aussi une façon « d'impliquer les citoyens » dans leurs projets collectifs.

Bien qu'il cherche des espaces plus intimes, le « Réseau » n'agit pas seul. Il demande conseil et s'allie avec d'autres mouvements métropolitains, sans pourtant chercher une participation massive. Ce qui est mis en valeur par ses membres ce n'est pas tant la capacité à convoquer le plus grand nombre d'adhérents (car, cela, ils auraient pu le faire il y a longtemps) mais de montrer leurs expertise et de se présenter comme étant des connaisseurs, des professionnels.

Beatriz disait au cours d'une réunion qu'elle était « trop vieille pour sortir dans la rue » (Réunion du 15/05/2008). Bien que cela saute aux yeux, on ne peut pas négliger qu'il y a un bon nombre de mouvements conduits par des personnes qui ne sont pas jeunes (*e.g.*, « les mères de la Plaza de Mayo »). Cherchant un autre moyen de s'exprimer, différent de la manifestation, ils préfèrent maintenir une enquête (au sens de Dewey¹¹) en relation au conflit et préfèrent donc travailler dans des sphères plus privées de discussion du problème.

⁸ C'est dans ce contexte que de façon réitérée les membres du collectif font appel au fait que le *Santuario* ait été officiellement déclaré au niveau nationale « Sanctuaire de la Nature » en 1981, de même qu'il est inscrit dans la Convention Internationale « RAMSAR » sur les zones humides d'intérêt international.

⁹ En effet, en 2006 le *Santuario* a été inscrit grâce à l'action du collectif au Registre de Montreux de la Convention « RAMSAR », « liste des sites figurant sur la liste des zones humides d'importance internationale dont les caractéristiques ont été, sont en train ou sont susceptibles d'être modifiées par suite d'évolutions technologiques, de pollution ou d'autres interventions humaines » (<http://www.ramsar.org>).

¹⁰ Notamment, le Journal *El Ciudadano* où des jeunes journalistes locaux enquêtent sur des sujets de la Commune et s'engagent dans des causes citoyennes comme celle du « Réseau ».

¹¹ D'après Dewey, face à une situation indéterminée, le « public » met en place un processus d'expérimentation pour parvenir à une situation unifiée. Cf. John Dewey, « Le Public et ses problèmes », Publications de l'Université de Pau/ Farrago/Ed. Léo Scheer, 2003 et John Dewey, « *Logique, la théorie de l'enquête* », PUF, 1967.

En ce sens, ils se rendent dans des réunions auprès des institutions (métropolitaines ou communales) mais rarement convoquent à des manifestations massives dans l'espace public.

En se présentant comme des collectifs d'experts, les deux vont aller chercher dans le champ scientifique des compétences qui vont leur permettre de montrer que les endommagements des sites vont générer des conséquences qui peuvent affecter non seulement l'espace local mais « toute la ville » voire l'« humanité ». Aux dires de Luz, *El Panul* fait partie d'une « biodiversité qu'il faut protéger, qui a été déclarée *hotspot*, l'un des 25 points chauds de la planète, qu'il faut protéger maintenant ! Parce que s'ils disparaissent (...) il y a une quantité incroyable d'espèces autochtones qui sont endémiques et exclusives dans ce type de forêt »¹²(Entretien du 14/05/2008). *El Panul* et le *Santuario* sont projetés dans un environnement majeur qui serait en danger. Cela donne une importance transcendante au site et leur permet de se défendre des attaques NIMBY. Grosso modo, ils sont en train de lutter pour une cause qui nous concerne nous tous certes, aujourd'hui, mais aussi aux générations futures¹³.

Pour fonder leurs expertises, ce n'est pas uniquement le champ scientifique qui va leur donner une certaine légitimité, mais c'est surtout le droit qui va rendre crédibles leurs demandes. Puisqu'ils constatent que les lois ne sont respectées par les autorités, ils se donnent pour tâche de se charger eux-mêmes de les appliquer et de les faire respecter. Ce sont donc eux qui rappellent constamment les lois concernant l'environnement défendu aux autorités. De cette manière, ils font appel aux législations et attirent des juristes ou des avocats à leurs rangs.

Au cours du conflit à Valdivia, une série de demandes en justice ont été présentées dans le but de déterminer la responsabilité causale de l'entreprise dans le « désastre ». Les deux collectifs s'efforcent d'exiger une Étude d'Impact Environnementale (EIA), qui en plus d'être la procédure la plus exigeante en termes d'évaluation des effets environnementaux qui existe actuellement au Chili, est la seule instance bureaucratique, technique et légale qui autorise aux citoyens à participer aux décisions publiques, même si cela ne se fait que d'une manière consultative¹⁴.

Néanmoins, les appels à la justice ne leur ont pas apporté les effets attendus. Le « Réseau », après toutes ces années de disputes (depuis les années 1990), n'a pas obtenu de résultats positifs, et aujourd'hui la forêt est toujours « menacée », le projet n'ayant pas été retiré. Ils ont réussi seulement à « freiner les intérêts des groupes de pouvoir » (Déclaration du 6/10/2011), c'est-à-dire, les intérêts de l'entreprise immobilière qui n'a toujours pas construit sur *El Panul*. Face à cela, Sebastian, le jeune avocat du « Réseau » dit qu'ils ont déjà « épuisé tous les mécanismes légaux pour retourner les actes illégaux de la Municipalité et du gouvernement, mais ces moyens n'ont pas eu de résultat positif en dépit du poids de nos raisons »¹⁵ (Mail du 3/10/11). Ils soutiennent que le gouvernement ainsi que le Ministère du Logement (*de la Vivienda*) soutiennent l'entreprise immobilière « fermement ». « Les institutions qui devraient nous protéger fonctionnent que pour nous attaquer »¹⁶ (*Id.*).

¹² « Biodiversidad que ha sido declarada hotspot, uno de los 25 puntos calientes del planeta que hay que protegerlos, ya! Porque si desaparecen (...) hay una cantidad increíble de especies nativas que son endémicas y exclusiva en este tipo de bosque ».

¹³ A ce sujet, Juan rappelait au cours d'entretien que la lutte « va rester pour les générations futures, et au fond, cela est aussi un motif que nous donne de l'énergie et des forces » (« *Va a quedar para las futuras generaciones, y en el fondo eso también es un motivo que a uno le da energía y fuerza para luchar* »), Entretien du 29/05/2008.

¹⁴ On parle du Principe de « participation citoyenne » contenu dans la Loi 19 300 du 01 mars 1994 sur les Principes Généraux de la Protection de l'Environnement (*Ley sobre Bases Generales del Medioambiente*).

¹⁵ « ...agotar los mecanismos legales para revertir los actos ilegales de la Municipalidad y del Gobierno, pero estos medios no han tenido ningún resultado positivo a pesar de la contundencia de nuestras razones ».

¹⁶ « Las instituciones que debieran protegernos están funcionando sólo para atacarnos. »

La lutte « en justice » qui s'est prolongée pendant plus de 10 ans n'a pas eu de résultats positifs. C'est ainsi qu'actuellement, grâce aussi au nouveau scénario créé par les mobilisations étudiantes au Chili, les membres du « Réseau » appellent à la « mobilisation sociale pour faire respecter leurs droits. » (Mail du 7/10/2011)

« Action pour les cygnes », de sa part, vient de connaître la décision concernant la demande en justice interposée par le Conseil de Défense de l'État (*Consejo de Defensa del Estado*¹⁷) en avril 2005, la seule qui était en cours et la seule qui a déclaré coupable l'entreprise accusée d'être responsable de la pollution du *Santuario*. Cependant, aucune solution concrète au problème du *Santuario* n'a été donnée. Jusqu'à l'heure actuelle, aucune mesure de la part de l'État n'a été prise ni pour affronter le « désastre », alors que plusieurs rapports scientifiques confirmaient depuis plus de trois années les effets négatifs dans le *Santuario*.

Ainsi, face à l'absence de dispositifs institutionnels pour participer, ces collectifs décident d'agir dans des marges extra gouvernementales, et non formelles, critiquent les autorités et les entreprises qu'impactent leur environnement. Dans ces circonstances, où les membres voient qu'« au Chili la démocratie ne marche pas » (entretien avec Eduardo, 25/03/2011), ils se sentent responsables à chercher eux-mêmes des solutions aux problèmes dénoncés, puisque ils ne peuvent plus faire confiance ni aux autorités ni à l'application des lois.

Or, bien que les instances légales et les médias deviennent des instances les plus utilisées par ces deux collectifs pour mettre en public les « problèmes » - car les instances publiques de participation n'existent pas - ceux-ci sont également mis en question. Car, finalement, les résultats espérés ne sont obtenus et ils sont stigmatisés ou catégorisés par certains médias où ils sont perçus comme des « propriétaires distingués » qui exercent une « pression politique » pour s'opposer à la « massification de leur environnement » (Ercilla, 1996), ou comme des « écologistes s'opposant au progrès de Valdivia » (entretien avec Daniel, 11/04/2011).

En ce sens, ces engagements pour la défense des espaces qu'ils habitent voient naître une critique du système politique et économique chilien, par laquelle les acteurs mettent en question le fonctionnement des institutions qui, d'après eux, ne s'engagent pas à défendre les intérêts locaux et collectifs mais plutôt ceux des entreprises. Par exemple, Sebastian déclarait récemment dans un communiqué de presse où il faisait appel à d'autres organisations pour qu'ils les rejoignent dans « cette revendication territoriale, pour changer le système politique et économique (...) intéressé uniquement à produire de l'argent (...) »¹⁸ (Communiqué de presse du 5/10/2011).

Dans ce cadre, ces collectifs vont ouvrir de nouveaux espaces où ils sont constamment en train de mettre à l'épreuve leurs savoirs, leurs expériences et leurs expertises. Tel qu'on l'a vu, au cours des conflits, les membres des collectifs entreprennent des enquêtes, grâce auxquelles ils commencent à comprendre l'environnement, en termes géophysiques, ou à enquêter sur les risques, ou encore à connaître le droit concernant ces espaces donnés. Défendre ou protéger ces sites implique aussi se lancer dans une expérience nouvelle. A ce sujet, l'une des membres du « Réseau » expliquait qu'avant de commencer à discuter avec quelques voisins sur l'impact des nouvelles constructions et de l'urbanisation dans la Précordillère, « ils ne savaient rien ». Au cours d'un entretien elle disait qu'après qu'ils aient commencé à « rentrer dedans » (dans le sujet, de ce que signifiait vivre dans cet endroit), ils se sont rendus compte de ce que signifiait la question de l'impact » (écologique, environnemental), de ce qu'impliquait détruire la forêt voisine. Après cela, leurs vies se « sont transformées », comme nous dit Luz, et « c'est à partir de ce moment là que tout change pour nous » (Entretien du 14/05/2008).

¹⁷ Organisme public indépendant des Ministères, chargé de défendre, de représenter et de conseiller juridiquement l'État par rapport à ses intérêts patrimoniaux et non patrimoniaux.

¹⁸ «...reivindicación territorial, para cambiar el sistema político y económico (...) solo interesado en producir dinero (...) ».

Au fur et à mesure qu'ils ont commencé à s'impliquer avec les pouvoirs publics, ils ont dû apprendre ce langage technique. Si aujourd'hui ils peuvent lire et interpréter facilement les dossiers de la Municipalité, les lettres du Maire ou la correspondance avec le Ministère, c'est qu'ils ont compris que la bonne argumentation face à ces pouvoirs est celle qui s'appuie sur des lois. Ces compétences leur ont permis une dynamique d'apprentissage et de « savoirs partagés » qui, d'après eux, les fortifiaient face à l'entreprise et aux autorités. À ce sujet, Eduardo rappelle qu'au même moment où il survolait le *Santuario* afin d'enregistrer le « désastre » en cours, il s'instruisait grâce à l'aide d'autres membres pour prendre la parole en public, rédiger une déclaration publique, produire un film documentaire et comprendre les technicismes utilisés par l'entreprise. En définitive, ils fondent des pratiques et des expériences concrètes de démocratie, reproduites dans les réunions, les séminaires qu'ils organisent, les présentations dans les écoles, les lycées et les associations de quartier (*juntas de vecinos*) d'ici et d'ailleurs, dans d'autres villes et villages.

Réflexions finales autour des effets de l'action collective.

Au sein de l'idée de « défense » que ces collectifs affichent, non seulement on retrouve les liens que les riverains ont noués avec l'espace habité, ou proche, mais aussi des expériences communes partagées, des savoirs, des affects, qui vont définir cet espace voulu. La « défense » engage leur territoire et, en même temps, leur droit légitime à participer aux processus de prise de décision qui les concernent.

Comme conséquence du conflit, les membres d'« Action pour les cygnes » font aujourd'hui davantage confiance à leurs propres compétences et à leurs capacités pour affronter l'actualité. Dans ce cadre, leurs arguments sont surtout réaffirmés grâce à la portée du « mouvement citoyen » et à la manière dont « un petit groupe a réussi à faire de grandes choses ». Cette portée est reconnue même par certains fonctionnaires et certaines autorités publiques qui affirment qu'« Action pour les cygnes » est un « mouvement historique » qui a poussé à la modification de la loi sur l'environnement au Chili et a changé la manière dont les citoyens participent aux décisions publiques. « Le mouvement a marqué un avant et un après » dit Herman (ex-fonctionnaire de CONAMA, entretien du 07/04/2011). Cela explique le fait qu'au Chili l'expérience collective commence à être connue, d'après José, comme un « modèle à suivre de participation citoyenne » (entretien du 05/04/2011).

A Santiago, le « Réseau » uni à d'autres organisations citoyennes est en train de participer à la transformation des relations existantes entre ville et citoyens. À travers leurs critiques les membres de l'association dénoncent des injustices sociales et environnementales pour récupérer le site qui, d'après eux, devraient être de « tous » et non pas de « quelques uns ». La vie du quartier habité par les membres du collectif n'est plus la même, elle est montrée, acquiert de nouvelles significations, devenant un endroit reconnu par les autorités et associé à un mode de vie particulier.

Pour conclure, tant au sein d'« Action pour les cygnes » que du « Réseau citoyen », les motivations pour s'engager dans la défense de l'environnement local se mêlent à la construction d'une conception de la « participation » où les citoyens réagissent face aux injustices, luttent pour le respect des droits non respectés et, selon les dires d'Eduardo, exigent que « les choses soient bien faites au Chili ». Une conception qui dans une large mesure s'éloigne de celle projetée par les institutions publiques, qui ne prend en compte l'opinion des citoyens que sous une consultation non contraignante (au sens juridique du terme).

Ces collectifs sont en train d'élargir « défense de l'environnement » envers la configuration d'une figure de *citoyen* – expert, critique, vigilant – qui commence à participer à la vie publique d'une nouvelle façon. De cette manière, plutôt que « se réclamer de la démocratie », ils sont en train d'élaborer des « projets collectifs » qui reformulent la notion

de participation au sein de la démocratie. En ce sens, ce n'est pas qu'ils se transforment grâce à une expérience concrète de la démocratie dans des instances institutionnelles, mais plutôt qu'ils constituent des terrains nouveaux d'expérimentation (Rius, 2010) où ils revendiquent leurs préoccupations.

La participation citoyenne reste donc difficilement mesurable car on a à faire à des collectifs locaux qui essaient de participer sans que l'Etat ne dispose de structures préalablement construites. En ce sens, on peut souligner que de tels conflits comme ceux dont nous avons parlé ici montrent qu'il existe une volonté démocratique, alors que d'aucuns parlent de manque de participation citoyenne¹⁹.

Certes, la société civile est en train de jouer un rôle important dans la rénovation de la vie civique. Celle-ci est actuellement le moteur central en relation à la légitimité du système politique (Hamidi, 2010).

Dans un contexte d'héritage institutionnel autoritaire, la démocratie chilienne est encore faible (Doran, 2010 :109). On ne peut pas donc nous étonner que les pouvoirs publics ne puissent ni sachent accueillir les collectifs, car l'Etat pendant très longtemps a évité les citoyens. Cependant, à force d'insister, ces collectifs contraignent les pouvoirs à les écouter ou cherchent des manières nouvelles de se faire entendre, tel qu'on le voit aujourd'hui avec les mobilisations étudiantes.

Références Bibliographiques

BAROZET, Emmanuelle (2011a). « Mobilisations étudiantes et malaise social : el invierno chileno de 2011 ». In : **Problèmes d'Amérique Latine**. Accepté.

BAROZET, Emmanuelle (2011b). « De la démobilitation au réinvestissement "local". Mouvements sociaux locaux et territoires au Chili ». In : **Cahiers des Amériques Latines**, n°66, Paris, Institut des Hautes Études de l'Amérique Latine, Paris-III. Les Mouvements sociaux et territoires locaux en Amérique Latine De l'exclusion à l'empowerment? Entre survie, reconnaissance et citoyenneté. Édité par Denis Merklen et Geoffrey Pleyers. pp.73-90.

BARTHÉLÉMY, Michel (1992). "Événement et espace public : l'affaire Carpentras". In: **Quaderni**. N. 18, Automne 1992. Les espaces publics. pp. 125-140.

BOLTANSKI, Luc ; DARRÉ, Yann ; SCHILTZ, Marie-Ange (1984). « La dénonciation ». In : **Actes de la recherche en Sciences Sociales**. Vol. 51. N°1. Paris. pp. 3-40.

BOLTANSKI, Luc (2009). **De la critique. Précis de sociologie de l'émancipation**. Paris. Gallimard.

DAMMERT, Lucía (2004). « ¿Ciudad sin ciudadanos? Fragmentación, segregación y temor en Santiago ». In: **Revue EURE**. Santiago, v. 30, n. 91.

DE LA MAZA, Gonzalo (2004). "Políticas públicas y sociedad civil en Chile: el caso de las políticas sociales (1990-2004)". In: **Revista Política**. N°43. pp. 105-148.

¹⁹ "Conducta electoral. Propuesta de modificar el sufragio obligatorio: Voto voluntario, sin unanimidad", *El Mercurio*, 20 de mayo de 2004. En ligne http://www.lyd.com/noticias/seminarios/voto/conducta_electoral.html

DORAN, Marie-Christine (2010). « Les effets politiques des luttes contre l'impunité au Chili: de la revitalisation de l'action collective à la démocratisation ». In : **Revue Internationale de Politique Comparée**. Vol.17 N°2. Louvain-la-Neuve.

EL MERCURIO (2004). "Conducta electoral. Propuesta de modificar el sufragio obligatorio: Voto voluntario, sin unanimidad". In: **El Mercurio**. 20/05/2004.
http://www.lyd.com/noticias/seminarios/voto/conducta_electoral.html

ERCILLA (1996). "Influencias' frenan la construcción". In: **Ercilla**. n°3048. 16/12/1996.

ESPINOZA, Vicente (2004). "De la política social a la participación en un nuevo contrato de ciudadanía". In: **Política**. Santiago, n°43.

FLIPO, Fabrice (2007). **Le développement durable**. Paris. Bréal.

GRAMAGLIA, Christelle (2006). **La mise en cause environnementale comme principe d'association. Casuistique des affaires de pollution de rivières: L'exemple des actions contentieuses de l'Association nationale de protection des eaux et rivières (ANPER-TOS)**. Thèse de Sociologie. Ecoles des Mines. Paris.

HAMIDI, Camille (2010). **La société civile dans les cités. Engagement associatif et politisation dans des associations de quartier**. Paris. Editions Economica.

HIDALGO, Rodrigo; BORSODORF, Axel; SÁNCHEZ, Rafael Sánchez (2007). « La expansión residencial amurallada en la reconfiguración Metropolitana en Santiago de Chile ». CEPAL. CELADE. In:
<http://www.eclac.org/celade/noticias/paginas/5/28295/RHidalgo.pdf>

PALEY, Julia (2001). **Marketing Democracy. Power and Social Movements in Post-Dictatorship Chile**. Berkeley. University of California Press.

REVISTA DE LA CONSTRUCCIÓN (2009). "Informe de la ONU critica falta de planificación urbana en Chile". In: **La Revista de la Construcción**. 14/10/2009.
<http://www.revistavivienda.com.ar/actualidad/noticias/informe-de-la-onu-critica-falta-de-planificacion-urbana-en-chile>

RIUS, Pia (2009). « Pratiques démocratiques au sein des organisations de "desocupados" en Argentina durant les années 1990 ». **Premières journées doctorales sur la participation du public et la démocratie participative**. GIS. Lyon. 27-28 novembre 2009

RIUS, Pia (2010). **Faire valoir sa légitimité. Radicalité et banalité dans les mouvements de desocupados en Argentine des années 1990 à 2007**. Thèse de l'EHESS.

SABATINI, Francisco (1997). "Chile: conflictos ambientales locales y profundización democrática". In: **Economía Política**, n°13, Icaria.

TROM, Danny (1993). « La nature en danger, la temporalisation de l'action politique ». In : ABÉLÈS, Marc (dir.). **Le défi écologiste**. Paris. L'Harmattan. pp. 111-116.

ZUÑIGA, Víctor (2009). "Las 'lecciones' dejadas por los 16 peores desastres en Chile". In: **El Mercurio**. 24/08/2009.

